Image not found or type unknown

Indemnite de loyer demandé car chaudière non fonctionnelle 15 jrs

Par **baboujam**, le **30/06/2010** à **19:00**

Bonjour,
il y deux mois de cela, la chaudière de mon logement(dont je suis locataire) est tombé en panne.
Après avoir contacté en vain la société qui s'occupe du suivi et de l'entretien de cette dernière, en vue d'une réparation, j'ai contacté ma propriétaire pour l'informer de la situation.
Ce qui n'a pas eu l'air de la perturber...
En effet, j'ai été contrainte de me débrouiller seule pour trouver (quinze jours plus tard!) un plombier qui serait disponible pour entamer les réparations.
Je me suis retrouvée enceinte, sans eau chaude ni chauffage durant 15 jours.
Je réclame donc une indemnité de loyer à ma propriétaire qui n'a pas été en mesure de me fournir un logement décent!
Bien evidemment elle refuse et me harcèle au téléphone...
Ne suis je pas dans mes droits en réclamant cette indemnité?
Si oui, comment réussir à l'obtenir?
Merci d'avance pour votre réponse.
Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés